



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

SM- AMGT

[REDACTED]
Maire

TRIBUNAL JUDICIAIRE
Greffe du Juge de l'exécution - Ventes
Place du Palais

Pôle Urbanisme Aménagement
Réf. : JLA/PB/2025/010

94011 CRETEIL CEDEX

Tel. : 01 45 11 65 94 poste 6515

Saint-Maur-des-Fossés, le **21 JAN. 2025**

AR n° : *2C 163 600 88 03 1*

Objet : Immeuble situé au 29 avenue de Tunis vendu par adjudication le 30 janvier 2025

Monsieur le Greffier,

L'immeuble situé 29 avenue de Tunis est vendu en totalité par adjudication le 30 janvier 2025. Cette vente est l'objet d'une DIA n°094 068 24 00615 où est mentionné dans le paragraphe B « *désignation du bien* » un immeuble de 18 logements inhabités et un local commercial loué.

Or, une autorisation d'urbanisme – PC n°094 068 20 M 1204 – a été délivrée le 15 février 2022 par les services municipaux à [REDACTED] dans laquelle sont mentionnés 12 logements (6 T1 et 6 T2). La nature des travaux était un changement de destination et une modification de façade. Cet immeuble de bureaux est alors devenu un immeuble de logements collectif. La déclaration d'achèvement des travaux est intervenue le 24 mai 2022. Depuis, aucune autre autorisation d'urbanisme n'a été déposée à cette adresse.

Nous tenons à porter à votre connaissance cette information sur le nombre de logements dans cet immeuble qui peut avoir des conséquences pour les projets du futur acquéreur.

Veillez croire, Monsieur le Greffier, à l'assurance de ma considération distinguée.



[REDACTED]
Maire de SAINT-MAUR-DES-FOSSES